

Titre de l'action : Utilisations et taille des rosiers

Objectifs visés :

- Connaître les différents types de rosiers et leurs utilisations
- Maîtriser l'implantation des rosiers (massifs, tiges, grimpants...)
- Maîtriser la taille des différentes catégories de rosiers

Modes de validation (diplômant, certifiant, non certifiant) :

- Autoévaluation des acquis en début. Autoévaluation et feedback en cours et fin de formation
- Attestation de formation

Durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 1 jours (7 h) le 11 mars 2024

Voie et niveau de formation : formation continue sans niveau spécifique

Modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Visualisation des principales espèces et types de tailles (diaporama)
- Réalisations pratiques sur le site : taille de rosiers

Contenus principaux de la formation :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Les différents types de rosiers et leurs utilisations• Choix variétal et implantation des rosiers• Principes généraux de taille des rosiers<ul style="list-style-type: none">– Objectifs de la taille et différents types d'interventions | <ul style="list-style-type: none">• Outillage et mise en place d'un chantier<ul style="list-style-type: none">– Mise en œuvre d'un chantier de taille de rosiers en sécurité• Principaux types de tailles<ul style="list-style-type: none">– Taille des rosiers paysagers– Taille des rosiers buissons (polyanthas)– Taille des rosiers grimpants |
|---|--|

Dispositif d'évaluation de l'action :

- Tour de table en fin de formation
- Enquête de satisfaction

Public ciblé : Salariés d'entreprises, agents de collectivités

Prérequis : Aucun

Conditions d'inscription : être majeur

Frais pédagogiques éventuels : 130 € TTC

Information sur la rémunération et les financements :

- La rémunération reste à la charge de l'employeur
- Le coût de la formation peut être pris en charge par l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences. Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Modalités de sélection des demandeurs le cas échéant : sans objet

Délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 6 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYERS (03 25 41 64 00 ; cfa.aube@educagri.fr)
- Accessibilité de nos 3 sites aux personnes à mobilité réduite (plan sur <https://www.epldelaube.fr>)

Personne ou fonction à contacter :

- Philippe FLINOIS tel 03 25 41 64 00
cfppa.st-pouange@educagri.fr